

Pirseyedi, un chargé de recherche finlandais, et ont été publiés au milieu de 2000. L'étape suivante du projet consiste à examiner les mouvements d'armes illicites dans la Fédération de Russie, le Caucase et l'Europe orientale, une attention particulière étant accordée au rôle joué par le crime organisé dans la conduite pratique des activités de contrebande. Le projet examinera ensuite les mouvements d'armes légères de l'Asie du Sud vers l'Asie du Nord-Est. D'autres travaux pourraient porter sur les mouvements d'armes illicites au Moyen-Orient, en Europe, en Afrique et aux Amériques, ce qui permettrait d'établir une carte mondiale des principaux itinéraires empruntés par les trafiquants. Ces travaux permettraient en outre d'analyser l'incidence du trafic sur les conflits.

### 3. Militarisation des camps de réfugiés

55. En période de conflit, lorsque des centaines de milliers de réfugiés vivent dans des conditions déplorables et dangereuses, les différentes parties au conflit cherchent bien souvent à exploiter la vulnérabilité des réfugiés. Elles recrutent des jeunes – souvent des enfants – dans les milices, en leur offrant des vivres et des privilèges. Les camps servent de filières pour le commerce des armes et pour le renseignement. Bien trop souvent, les camps deviennent pour ainsi dire des camps d'entraînement et les semences d'un conflit continu y trouvent un terrain fertile. Avec le Center for International Security and Cooperation de l'Université de Stanford et le Centre de Genève pour les politiques en matière de sécurité, l'UNIDIR mène un projet d'étude de ce problème. Jackie Seck examine les mouvements d'armes légères dans les camps de réfugiés de Guinée, près de la frontière sierra-léonaise. Il s'agit d'identifier les causes communes de la militarisation des camps de réfugiés et donc d'aider les organismes d'aide aux réfugiés à planifier et mener à bien leurs activités.

### 4. Les séminaires du Forum de Genève sur les armes légères

56. Le Forum de Genève est un programme commun lancé en 1998 par l'UNIDIR, le Quaker United Nations Office et l'Institut universitaire de hautes études internationales de Genève, dont l'action consiste entre autres à organiser une série de séminaires à Genève sur la lutte contre la diffusion des armes légères. Des experts internationaux sont invités à faire un exposé, qui est suivi d'un débat. En 1999, les séminaires ont porté sur

les thèmes suivants : l'Organisation des Nations Unies et les armes légères : rôle du Groupe d'experts gouvernementaux (orateurs : Christophe Carle, Ambassadeur Mitsuro Donowaki, Graciela Uribe de Lozano, Ambassadeur André Mernier); contrôle des mouvements, des disponibilités et des abus d'armes de petit calibre : un nouvel outil d'alerte avancée en cas de conflit violent (orateur : Edward J. Laurance); l'initiative norvégienne concernant les transferts d'armes légères : l'Afrique de l'Ouest et au-delà (orateur : Ole-Petter Sunde); guerre, paix et armes de petit calibre en Colombie : étude de cas (orateur : Daniel García-Peña Jaramillo).

57. Le Forum de Genève a tenu à la fin de juin 2000 un séminaire consacré à la réglementation des activités des marchands et fournisseurs d'armes : questions et propositions (orateurs : Brian Wood, Johan Peleman et Brian Johnson-Thomas). Lora Lumpe abordera ultérieurement la question de la course des armes : le marché noir mondial des armes légères, Virginia Gamba devant examiner la question des initiatives visant à maîtriser les armes légères en Afrique.

### 5. Mines terrestres

58. Le dernier numéro du *Forum du désarmement* (No 4, 1999) s'intitulait « Vers un monde sans mines ». Il contenait un commentaire spécial de Jody Williams et des articles sur les survivants des mines (Jerry White), l'application de la Convention sur l'interdiction des mines (David Atwood), la vérification par les citoyens (Stephen Goose et Mary Wareham), l'officialisation de la vérification de la Convention (Trevor Findlay), le mécanisme intersessions (Steffen Kongstad), les progrès relatifs aux principes applicables à l'action antimines (Bill Howell) et activités postérieures au déminage (Denise Coghland).

59. Dans le cadre du projet relatif au coût du désarmement, l'UNIDIR a entrepris des recherches sur l'évaluation en collaboration de l'application de la Convention sur l'interdiction des mines. Ce projet fait appel aux techniques de suivi et d'évaluation en concertation.

60. Cherchant à saisir tous les aspects des problèmes liés à l'action antimines, l'UNIDIR choisira trois programmes précis localisés dans différentes régions du monde, au Cambodge, au Mozambique et au Nicaragua. Ces pays ont été choisis pour tenir compte de la diversité des conditions socioéconomiques, écologiques et culturelles dans lesquelles se déroule l'action

antimines et des différentes expériences liées aux réactions des donateurs et aux réactions locales à la pollution par les mines. La manière dont l'action antimines est menée dans chaque pays fera l'objet d'une évaluation détaillée qui servira à alimenter les débats au sujet des meilleures pratiques de la communauté qui se consacre à l'action antimines humanitaire. Une série d'ateliers sera organisée dans chaque pays pour réunir un large éventail de parties prenantes engagées dans l'action antimines, dont des représentants d'organisations intergouvernementales et non gouvernementales comme le Centre cambodgien d'action antimines, Norwegian People's Aid, Halo Trust, la Campagne internationale pour l'interdiction des mines terrestres, Global Information Channel, le Service d'action antimines de l'ONU, le Département des opérations de maintien de la paix et le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), des représentants des pouvoirs locaux chargés des opérations de déminage ainsi que des représentants des communautés locales et des victimes des mines.

61. Ce projet fera l'objet d'un important rapport de la série de l'UNIDIR ainsi que de documents d'information plus courts et d'articles. Le rapport sera largement diffusé dans les milieux du contrôle des armements, dont les missions diplomatiques de Genève, les institutions de recherche indépendantes, certains spécialistes et organismes spécialisés dans l'action antimines. Les résultats des travaux de recherche seront par ailleurs diffusés lors d'un colloque de haut niveau qui se tiendra au Palais des Nations, à Genève. Le rapport apparaîtra en outre sur le site Web de l'UNIDIR à l'intention de toutes les personnes qui s'intéressent à l'action antimines humanitaire.

## V. Coopération

62. L'une des principales fonctions de l'UNIDIR est de coopérer activement avec les institutions spécialisées, organismes et institutions du système des Nations Unies et d'autres organisations s'occupant du désarmement. L'Institut exécute plusieurs programmes officiels et officieux et a conclu des arrangements techniques avec de nombreuses autres organisations.

## A. Constitution de réseaux électroniques

63. En collaboration avec l'Institut international de recherche pour la paix de Stockholm, l'UNIDIR a mis au point DATARIS, une base de données télématique sur les projets et instituts de recherche du monde entier. Cette base de données peut être consultée à partir du site Web de l'UNIDIR et les établissements peuvent mettre à jour leur information en utilisant un mot de passe.

64. Le site Web de l'UNIDIR est régulièrement mis à jour. De plus en plus, ses activités de collaboration avec d'autres chercheurs passent par son site Web ou se font par courrier électronique, ce qui permet à l'Institut de publier sous forme électronique et d'atteindre certaines régions du monde d'accès difficile. L'échange de données électroniques permet en outre à l'UNIDIR de se tenir au courant des développements dans le domaine du désarmement et de la sécurité, ce qui l'aide sans ses activités de recherche.

## B. Forum du développement

65. L'UNIDIR publie une revue trimestrielle bilingue, *Forum du développement*. Chaque numéro porte sur un thème lié à la sécurité et au désarmement. Des dossiers y sont présentés sur le thème essentiel, d'autres questions faisant l'objet d'articles plus courts. Chaque numéro contient un récapitulatif des projets de recherche et des publications récentes de l'Institut. Les autres établissements sont encouragés à informer l'UNIDIR de leurs activités afin qu'il les fasse figurer dans cette publication. La revue a porté récemment sur les thèmes suivants : « Les inspections sur place : mêmes problèmes, autres solutions »; « Vers un monde sans mines »; « Où va le TNP? »; « Maîtrise des armes légères : quelle coordination? ». Les prochains numéros seront consacrés aux questions suivantes : « Maintien de la paix : évolution ou extinction » et « Armes biologiques et à toxines et défense antimissiles ».

## C. Conférences, séminaires et réunions-débats

66. L'UNIDIR organise diverses réunions à Genève et dans le monde entier. Ces réunions ont pour objet non seulement d'examiner les questions de sécurité, de